

## Organisation du projet : exemples de différentes communes

### Exemple de cas 1 : Lignes directrices du groupe Aarberg Plus (9 communes de la région d'Aarberg)

Rôle	Membres	Tâche
Commission sociale Aarberg Plus, conseillers communaux des communes impliquées	Conseillers communaux désignés des neuf communes impliquées	Formulation et suivi du mandat de projet, financement, mise à disposition des données
Responsable du projet	Conseiller communal d'une des communes impliquées	Conduite politique, coordination et information des communes impliquées, communication avec les autorités/la presse, implication dans l'équipe de projet
Chef de projet	Membre actif du conseil des aînés (chef de l'équipe de projet)	Pilotage du projet, respect des objectifs, délais et coûts, collecte des données, communication interne, rédaction des lignes directrices
Administration du projet	Service des affaires sociales de la plus grande commune impliquée (Aarberg)	Administration du projet, impression et envoi de documents, facturation des coûts de projet
Équipe de projet Conseil des aînés Aarberg Plus	Membres du conseil des aînés (neuf personnes en tout)	Participation aux analyses et aux évaluations ainsi qu'à l'élaboration de mesures, lien avec la direction politique dans les communes, recherche d'informations auprès des communes
Haute école spécialisée bernoise (BFH)	Deux collaborateurs de l'Institut de l'âge	Accompagnement technique et scientifique dans le cadre de l'analyse et de la rédaction des lignes directrices

Source : [Altersleitbild Aarberg Plus 2021](#), p.7/8 (seulement en allemand)



## Exemple de cas 2 : Lignes directrices de la commune de Seedorf

Rôle	Membres	Tâche
Conseil communal de Seedorf	Conseil communal	Attribution du mandat, responsabilité politique, financement
Groupe de projet	Trois membres de la commission communale « Affaires sociales, culture et loisirs », dont la présidente de la commission.  En fonction du sujet traité, recours à d'autres spécialistes.	Développement / révision des « Lignes directrices en matière de 3 <sup>e</sup> âge » lors de 10 séances et de trois ateliers avec des experts (notamment les membres du groupe d'experts)
Responsable du projet	Présidente de la commission « Affaires sociales, culture et loisirs »	Pilotage du projet, respect des objectifs du projet
Groupe de suivi	Paroisse, association des femmes rurales, service de transport, foyer « Frienisberg-üses-Dorf », médecins de famille, soins à domicile	Examen de l'ébauche des lignes directrices  Participation à trois ateliers
Population plus large	Tous les conseillers communaux, commissions communales, employés administratifs, associations (gymnastique masculine, gymnastique senior, etc.)	Enquête au moyen d'un questionnaire complet portant sur différents domaines, les résultats ont été intégrés dans les lignes directrices.

L'enquête et les retours du groupe d'experts ont permis de formuler les principes directeurs ainsi que les objectifs et de définir un ensemble de mesures prioritaires.

### *Participation de la population*

Le groupe de pilotage tenait à ce qu'un maximum d'habitants de Seedorf concernés ou se sentant concernés par les questions liées au 3<sup>e</sup> âge s'impliquent dans le projet, à titre individuel ou en tant que représentants d'organisations, et apportent leur contribution à la politique du 3<sup>e</sup> âge ou aux lignes directrices en matière de 3<sup>e</sup> âge. Pour ce faire, les associations et organisations ont été approchées directement et invitées à un événement public. Les éléments recueillis ont servi de base au développement de la politique du 3<sup>e</sup> âge ainsi qu'à l'élaboration du catalogue de mesures et de la brochure contenant les adresses importantes (annexes des lignes directrices). Lors du deuxième événement public (présentation des lignes directrices), l'organe « Forum Alter » a été créé comme structure permanente.

Source : [Altersleitbild Gemeinde Seedorf 2016](#), p.7 (seulement en allemand)



### Exemple de cas 3 : Lignes directrices Nidau / Port / Twann-Tüscherz / Ligerz

Rôle	Membres	Tâche
Mandant	Conseillers communaux de Nidau et des communes de Port, Twann-Tüscher et Ligerz	Attribution du mandat, responsabilité politique, financement
Groupe de projet	Commission sociale de la ville de Nidau Président de l'association Verein für Altersfragen Nidau und Port	Développement des lignes directrices en matière de 3 <sup>e</sup> âge
Conseil autour du projet / direction externe du projet	Pro Senectute canton de Berne	Conseil, accompagnement externe du projet
Représentation d'organisations sollicitées selon le sujet traité	Verein für Altersfragen Nidau und Port, Frauenverein Nidau, Burgergemeinde Nidau, Pro Senectute Bienne, administrations de la ville de Nidau et des trois autres communes, EMS Ruferhein, soins à domicile, service d'aide aux proches, association InterNido, police cantonale	Inputs de spécialistes

L'élaboration, qui s'est révélée très laborieuse, a abouti à des lignes directrices brèves. Chaque commune doit élaborer ses propres plans de mesure (compétences financières).

Source : Christian Hauri, directeur du département des affaires sociales, commune de Nidau (e-mail et entretien téléphonique du 14.02.2023), [Altersleitbild Nidau-Port 2021](#) (seulement en allemand)

---

### Similarités concernant l'organisation du projet :

- Le conseil communal (ou, le cas échéant, les conseils communaux) est toujours le mandant
- Le projet est toujours mis en œuvre par un groupe de projet (comptant entre 3 et 9 personnes). Les membres sont soit issus du milieu politique (commissions sociales), soit bénévoles (conseil des aînés, association pour les questions liées au 3<sup>e</sup> âge)
- Il est important que les responsabilités soient définies (responsable de projet, co-direction ou petite équipe dirigeante)
- Dans tous les cas, d'autres parties prenantes ont été sollicitées (dans le cadre d'enquêtes, de groupes d'accompagnement, d'équipes d'experts, dans des cas particuliers ou lors d'événements publics)
- Un service de conseil ou d'accompagnement externe a parfois été sollicité